
Chapitre IX

Décisions adoptées par le Conseil de sécurité dans l'exercice de ses autres fonctions et pouvoirs

Note

Durant la période considérée, le Conseil de sécurité a pris plusieurs décisions dans l'exercice des fonctions et pouvoirs qui lui sont conférés dans des domaines autres que le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Sa pratique concernant ces décisions est couverte ailleurs dans le présent Supplément.

La pratique du Conseil concernant a) la nomination du Secrétaire général et b) l'élection des membres de la Cour internationale de Justice est couverte dans le chapitre VI.

Les décisions du Conseil sur la question de l'admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies font l'objet du chapitre VII.